

*Question présentée par la députée :*

*M<sup>me</sup> Sophie Desbiolles*

*Date de dépôt : 4 mars 2021*

## **Question écrite urgente**

### **Spécisme : quelles pistes pour sortir d'une société maltraitante ?**

Le spécisme est une discrimination à l'égard des animaux n'appartenant pas à notre espèce, considérés comme êtres inférieurs pouvant être exploités, commercialisés et tués pour notre consommation et nos intérêts. Cette vision a favorisé le développement d'une société anthropocentrée, où des milliards d'animaux sont maltraités et massacrés chaque année dans le monde. Dénoncée depuis l'Antiquité, la discrimination envers les autres animaux est devenue un enjeu sociétal majeur. Elle a récemment donné naissance à un puissant mouvement contestataire international et à plusieurs partis politiques. Le spécisme génère en effet toujours des problèmes graves d'ordre éthique, social, sanitaire, écologique, économique et financier. Il banalise et légitime la violence quotidienne envers des individus dont la sentience, les intérêts et les besoins fondamentaux, ainsi que les capacités sociales et cognitives, scientifiquement reconnus, sont totalement négligés et/ou niés. Le canton de Genève abat ainsi chaque année des centaines de milliers d'animaux terrestres voués à la consommation, sans compter la chair animale importée. La maltraitance animale n'est jamais une priorité. A l'instar du COVID-19, les dernières grandes zoonoses mortelles ont toutes émergé dans un contexte d'exploitation et de maltraitance animales, surtout à des fins alimentaires. Le phénomène s'accélère et menace la santé publique et l'économie. Or, manger des produits d'origine animale n'est pas nécessaire et leur (sur)consommation cause d'importantes maladies. Leur production génère, quant à elle, de grandes quantités de gaz à effet de serre, a une empreinte hydrique élevée et pollue considérablement notre environnement. Tous ces problèmes engendrent des coûts faramineux supportés par l'Etat et les citoyens.

Fin 2018, le gouvernement genevois a reçu la Coalition animaliste (COA) qui l'a ensuite interpellé à plusieurs reprises sur ce qui précède.

1. *Quelle est aujourd'hui la position du Conseil d'Etat face au défi qu'est le spécisme ?*
2. *Comment peut-il l'intégrer comme un axe prioritaire de sa politique publique ?*
3. *Quelles pistes et mesures envisage-t-il pour lutter contre les problèmes décrits ci-dessus et évoluer vers une société sans exploitation animale et cohabitant plus justement avec les animaux sentients ?*
4. *Quelles démarches pourrait-il entreprendre auprès du Conseil fédéral pour l'aider à agir dans ce sens et conférer progressivement aux animaux sentients des droits fondamentaux, tout en favorisant l'adaptation économique et sociale du pays ?*